

Image not found or type unknown



Les frais juridiques seront-ils couvert par ma banque ??

Par **Marya91**, le **23/10/2009** à **13:30**

Bonjour,

J'ai un problème avec mon ex employeur, il ne m'a toujours pas rémunéré mon salaire du mois de juillet.

J'aurais voulu savoir si les frais juridiques seront couvert par mon assurance civil que j'ai pris à la banque ??

Merci d'avance.